

Kusuri Products Limited

www.kusuri.co.uk



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CHLORAMINE T

Date de composition: 28/05/2015

Indice de révision: 1

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1.1 Identificateur du produit

Nom du produit: CHLORAMINE T 100g, 250g.

Numéro CAS: 127-65-1

Code de produit: CHL1/CHL2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée: Médicament aquatique pour carpe Koï

Pas recommandée: Pour toute autre espèce

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise: Kusuri Products Limited
12 Wentworth Road
Heathfield Industrial Estate
Newton Abbot
Devon
TQ12 6TL
Royaume-Uni

Tél: +44 (0)1626 836600

Fax: E- +44 (0)1626 836700

mail: kay@kusuri.co.uk QM

1.4. Numéro de téléphone d'urgence:

Tél. en cas d'urgence: +44 (0)1626 836600

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification sous CLP: Corr. cutanée 1B: H314: Tox. aigüe 4: H302: Sens. resp. 1: H334; -: EUH031
Voir section 16

Principaux effets néfastes: Un contact avec des acides libère des gaz toxiques. Nocif en cas d'ingestion.
Provoque des brûlures et des lésions oculaires graves. Peut induire des symptômes allergiques ou asthmatiques ou des difficultés respiratoires si inhalé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Indication de danger: EUH031: Un contact avec des acides libère des gaz toxiques.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H314: Provoque des brûlures cutanées et des lésions oculaires graves.

H334: Peut induire des symptômes allergiques ou asthmatiques ou des difficultés respiratoires si inhalé.

Termes de signalisation: DANGER

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CHLORAMINE T

Pictogrammes de danger: GHS05: Corrosion, GHS07: Point d'exclamation, GHS08: Danger pour la santé.



Mesures de précaution:

P261: Éviter d'inhaler des fumées/du gaz/du brouillard/des vapeurs/des pulvérisations.

P280: Porter des gants /des vêtements de protection/une protection oculaire/faciale.

P301+310: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un docteur/médecin.

P304+340: SI INHALÉ: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour la respiration.

P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact, le cas échéant et si possible. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

PBT : Ce produit n'est pas identifié comme étant une substance PBT.

Section 3: Composition/information sur les composants

3.1. Substances

Identité chimique: SODIUM TOSYLCHLORAMIDE

Numéro CAS: 127-65-1

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact cutané: Retirer immédiatement tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés sauf s'ils adhèrent à la peau. Rincer la peau affectée avec de l'eau courante pendant 10 minutes ou plus si la substance est toujours sur la peau. Consulter un docteur.

Contact oculaire : Rincer l'œil avec de l'eau courante pendant 15 minutes Consulter un docteur.

Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Si conscient, donner un demi-litre d'eau à boire immédiatement. Consulter un docteur.

Inhalation : Retirer la personne affectée de la zone d'exposition tout en prenant garde à votre propre sécurité. Consulter un docteur.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact cutané : Possibilité de traces d'irritation et de rougeur à l'endroit du contact.

Contact oculaire : Possibilité de traces d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent couler abondamment.

Ingestion : Possibilité de douleurs et de rougeurs à l'endroit de la bouche et de la gorge. Des nausées et des maux d'estomac peuvent survenir. Des vomissements peuvent survenir.

Inhalation: Possibilité d'irritations à l'endroit de la gorge, avec une sensation

d'oppression sur la poitrine.

Effets différés / immédiats: Des effets immédiats sont possibles après une exposition à court terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Immédiat / spécial: S/O

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CHLORAMINE T

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Agents d'extinction

Agents d'extinction: Des agents d'extinction convenant pour le feu environnant devraient être utilisés. Utiliser des jets d'eau pour refroidir les conteneurs.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: Émet des fumées toxiques lors de la combustion.

5.3. Avis pour les sapeurs-pompiers

Avis pour les sapeurs-pompiers: Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Section 6: Mesures en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Voir la section 8 de la fiche de sécurité pour les détails concernant la protection individuelle. Si à l'extérieur, ne pas approcher sous le vent. Si à l'extérieur, maintenir les passants hors du vent et à l'écart des zones de danger. Repérer la zone contaminée par des signaux et éviter l'accès à du personnel non autorisé.

6.2. Précautions environnementales

Précautions environnementales: Ne pas décharger dans des égouts ou des rivières

6.3. Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Transférer dans un conteneur de récupération verrouillable et étiqueté pour mise au rebut selon une méthode appropriée.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections: Voir la section 8 de la fiche de sécurité.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions pour une manipulation sûre

Exigences de manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance. Assurer une ventilation suffisante de la zone. Ne pas manipuler dans un espace confiné. Éviter la formation ou la diffusion de poussière dans l'air.

7.2. Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans une zone fraîche et correctement ventilée sous 15°C. Veiller à bien fermer le conteneur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s): Médicament aquatique pour carpe Koï.

Section 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en atelier: S/O

8.1. Valeurs DNEL/PNEC

DNEL / PNEC Aucune donnée disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques : Assurer une ventilation suffisante de la zone.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CHLORAMINE T

Protection respiratoire : Des appareils respiratoires autonomes doivent être disponibles en cas d'urgence.

Dispositif de protection respiratoire avec filtre à particules.

Protection des mains : Nitrile protecteur ou gants en latex. EN 374 (EU).

Protection des yeux : Protection oculaire, lunettes de sécurité EN 166 (EU). Veiller à disposer d'un bain oculaire.

Protection cutanée: Vêtements de protection.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Poudre

Couleur: Blanc cassé

9.2. Autres informations

Autres informations: Aucune donnée disponible.

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Des réactions dangereuses ne se produisent pas dans des conditions normales de transport ou de stockage. Une décomposition peut survenir en cas d'exposition à des conditions ou des matériaux mentionnés ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Substances à éviter: Agents oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: Émet des fumées toxiques lors de la combustion.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Composants dangereux : SODIUM TOSYLCHLORAMIDE

IVN	RBT	LDLO	25	mg/kg
-----	-----	------	----	-------

Dangers pertinents de la substance:

Danger	Voie	Base
Toxicité aiguë (tox. Aig. 4)	ING	Sur la base de données de test
Corrosion/irritation cutanée	DRM	Sur la base de données de test
Domage/irritation grave des yeux	OPT	Sur la base de données de test

Exposition unique STOT	INH	Sur la base de données de test
------------------------	-----	--------------------------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CHLORAMINE T

Symptômes / voies d'exposition

- Contact cutané:** Possibilité de traces d'irritation et de rougeur à l'endroit du contact.
- Contact oculaire :** Possibilité de traces d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent couler abondamment.
- Ingestion :** Possibilité de douleurs et de rougeurs à l'endroit de la bouche et de la gorge. Des nausées et des maux d'estomac peuvent survenir. Des vomissements peuvent survenir.
- Inhalation :** Possibilité d'irritations à l'endroit de la gorge, avec une sensation d'oppression sur la poitrine.
- Effets différés / immédiats:** Des effets immédiats sont possibles après une exposition à court terme.

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Valeurs d'écotoxicité: Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Aucun potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Identification PBT: Ce produit n'est pas identifié comme étant une substance PBT.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes: Écotoxicité négligeable.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations de mise au rebut: Transférer dans un conteneur approprié et laisser collecter par une entreprise de mise au rebut spécialisée.

NB: Nous attirons l'attention de l'utilisateur sur la possible existence de règles régionales ou nationales pour la mise au rebut.

Section 14: Informations relatives au transport

14.1. N° ONU

N° ONU: UN3263

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CHLORAMINE T

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune précaution particulière

Précautions particulières:

E

Code tunnel:

2

Catégorie de transport:

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Règles de sécurité, sanitaires et environnementales/législation spécifique pour la substance ou le mélange

No. de licence du fabricant: SAM0002 sous règlements VMD.

COSHH: Control of Substances Hazardous to Health (COSHH) Regulations 2002

HSE: Health and Safety at Work Act 1974.

H.S.E. Guidance Note EH40 (Occupational Exposure Limits).

Dangerous Substances and Explosive Atmospheres Regulations

2002. Regulations 2009 (SI 2009 No. 1348) (as amended) ["CDG

2009"]. Manual Handling Operations Regulations 1992

Législation UE: Règlement (CE) n ° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 Décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des produits chimiques (REACH) (tel que modifié).

Règlement (CE) n ° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 Décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges (tel que modifié

Décision de la Commission 2000/532 / CE telle que modifiée par la décision 2001/118 / CE établissant une liste des déchets et des déchets dangereux conformément à la directive 75/442 / CEE relative aux déchets et la directive 91/689 / CEE relative aux déchets dangereux avec des amendements.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Section 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément au Règlement (EU) No 453/2010 de la Commission.

Avertissement légal: Les informations ci-avant sont censées être correctes, mais ne prétendent pas être exhaustives et doivent uniquement être utilisées à titre indicatif. L'entreprise ne peut pas être tenue responsable pour tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.